

Carte Communale

Prescrite par délibération du conseil municipal du 28 décembre 2005

Partie OUEST

Approbation

maître d'oeuvre
Commune de BEAUVILLE



Approuvée par délibération du conseil municipal du 04 avril 2011
Le Maire
Approuvée par arrêté préfectoral du 24 juin 2011
Le Préfet
Guillaume Quézel

Échelle 1/5000

Légende des servitudes d'utilité publique

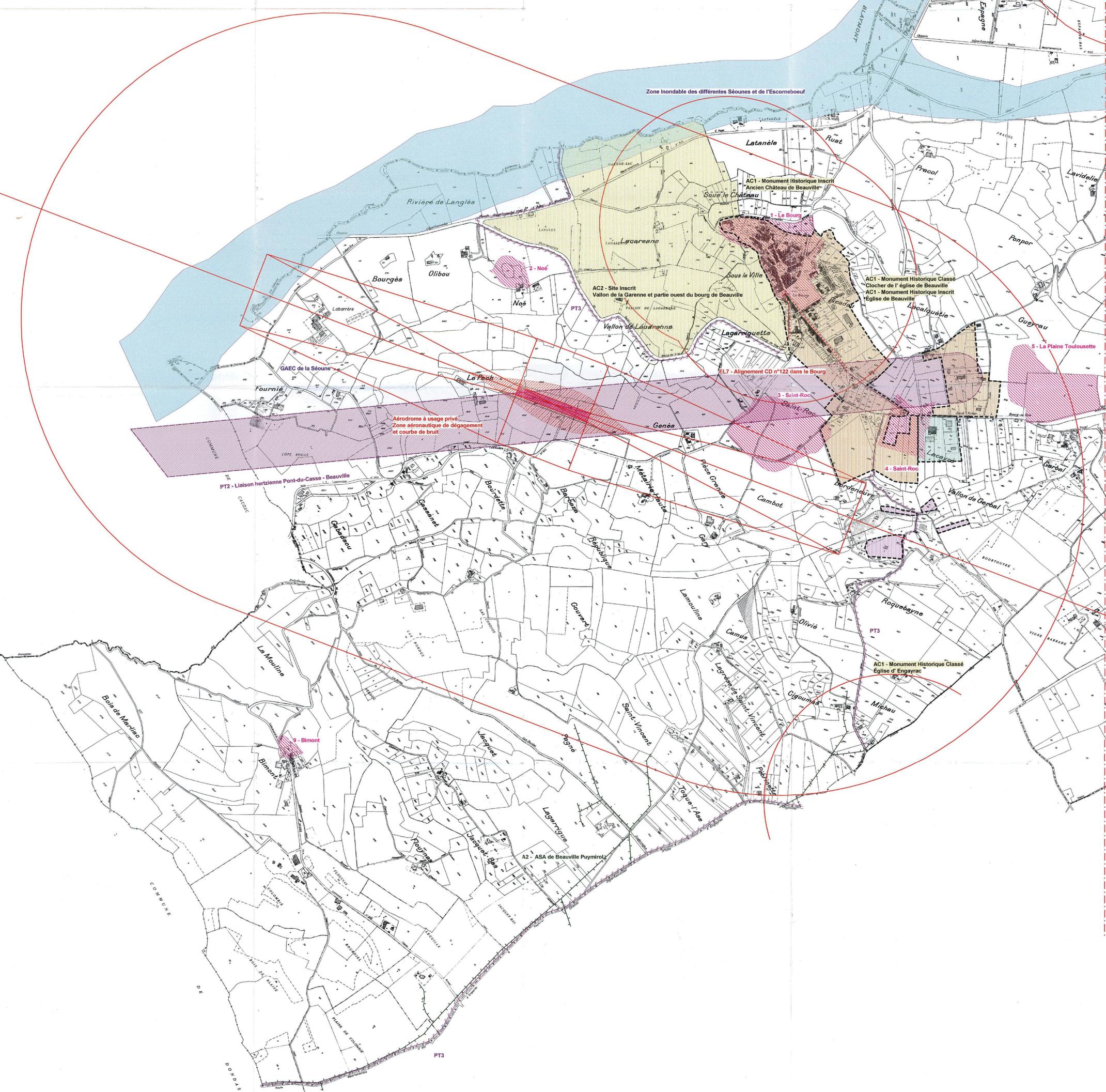
- A2 - Servitudes attachées à l'établissement des canalisations souterraines d'irrigation
- AC1 - Monument Historique inscrit ou classé et périmètre des 500 mètres (AC 1)
- AC2 - Site inscrit
- EL7 - Servitude d'alignement
- PT2 - Servitudes relatives aux transmissions radio-électriques (obstacles)
- PT3 - Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications

Légende des contraintes

- Zone de Vestiges Archéologiques
- Zones inondables
- Installations Classées pour la protection de l'Environnement
- Aérodrome privé et courbe de bruit
- Servitudes aéronautiques de dégivrage

Légende du zonage

- Zone constructible à vocation d'habitat
- Zone constructible à vocation de loisirs (Camping)
- Zone constructible à vocation d'activités artisanales



Zone Inondable des différentes Séounes et de l'Escorneboeuf

Latanéle

Ruet

Rivière de Langléas

Sous le Château

1 - Le Bourg

Sous la Villa

AC2 - Site Inscrit
Vallon de la Garenne et partie ouest du bourg de Beauville

AC1 - Monument Historique Classé
Clocher de l'église de Beauville

AC1 - Monument Historique Inscrit
Église de Beauville

Aérodrome à usage privé
Zone aéronautique de dégivrage
et courbe de bruit

EL7 - Alignement CD n°122 dans le Bourg

3 - Saint-Roc

4 - Saint-Roc

PT2 - Liaison hertzienne Pont-du-Casse - Beauville

AC1 - Monument Historique Classé
Église d'Engayrac

A2 - ASA de Beauville Puyrotol